

# LE Sommet



Juin 2014

## Profitez de l'été !

À mettre à votre agenda

Jeudi 3 juillet

Cinéma en plein air  
Les Sept-Chûtes

Samedi 12 juillet

Fête de la famille  
Les Sept-Chûtes

Jeudi 24 juillet

Cinéma en plein air  
Les Sept-Chûtes

31 juillet,  
1, 2 et 3 août

Vélorium

Mardi 19 août

Collecte de sang

30, 31 août et  
1<sup>er</sup> septembre

VéloJam  
MSA

Dimanche  
28 septembre

Journée de la Culture

*Soyez des nôtres !*

Votre municipalité vous invite à des événements qui vont dynamiser votre été !



Nouveautés au comité de la famille p. 7



Concours d'oeuvres d'art p. 8

### SOMMAIRE

- 2 Bon à savoir
- 5 Mot de la mairesse
- 9 L'urbanisme vous informe
- 11 Près de chez nous
- 17 Bibliothèque Aux Sources



## Hôtel de ville

### Heures d'ouverture :

LUNDI AU JEUDI

8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

VENDREDI

8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h

### Pour nous joindre :

TÉLÉPHONE : 418 826-2253

TÉLÉCOPIE : 418 826-0489

COURRIEL : info@saintferreollesneiges.qc.ca

[www.saintferreollesneiges.qc.ca](http://www.saintferreollesneiges.qc.ca)

### Pour rejoindre :

CHANTALE RICHARD (urbanisme) :  
urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca

SIMON DEMERS (inspecteur adjoint) :  
inspection@saintferreollesneiges.qc.ca

MARTIN POULIOT (loisirs) :  
loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca

FRANCOIS DROUIN (direction générale) :  
directeur@saintferreollesneiges.qc.ca

MARTIN LEITH (secrétaire-trésorier) :  
tresorier@saintferreollesneiges.qc.ca

BÉATRICE PAULY (secrétariat et taxation) :  
munferreol@oricom.ca

MANON LAROUCHE (secrétariat et taxation) :  
info@saintferreollesneiges.qc.ca

MANON LAROCHELLE (secrétariat urbanisme) :  
secretaire.urb@saintferreollesneiges.qc.ca

## Service d'urbanisme

### Venez nous rencontrer à l'hôtel de ville aux heures suivantes :

LUNDI : 8 h 30 à 12 h  
et 13 h à 16 h 30

MERCREDI : 8 h 30 à 12 h  
et 13 h à 16 h 30

VENDREDI : 8 h 30 à 12 h  
et 13 h à 16 h

## Comité consultatif d'urbanisme

### Horaire des rencontres à venir :

22 AVRIL, 19 h

20 MAI, 19 h

26 JUIN, 19 h

## Écocentre (situé au 4054 ave Royale)

### Heures d'ouverture (Été—8 juin au xxxxx) :

JEUDI ET VENDREDI : 11 h à 16 h

SAMEDI : 10 h à 16 h

## Conseil municipal

### Horaire des séances ordinaires à venir :

7 JUILLET, 20 h

## Bibliothèque

**Votre bibliothèque reste ouverte tout l'été. Cependant nous adoptons l'horaire d'été dès le dimanche 22 juin et ce, jusqu'au mardi 2 septembre.**

### Heures d'ouverture :

MARDI : 14 h à 16 h 30

MERCREDI : 18 h 30 à 20 h

JEUDI : 18 h 30 à 20 h

SAMEDI : 14 h à 16 h 30

DIMANCHE : 14 h à 16 h 30

### Horaire d'été :

MERCREDI : 18 h 30 à 20 h

JEUDI : 18 h 30 à 20 h

DIMANCHE : 14 h à 16 h 30

## Le Sommet

### Conception et montage :

Mélanie Grenier, M+ Communications

### Impression (1800 exemplaires) :

Imprimerie Blouin

### Responsable du journal :

Martin Pouliot, directeur des loisirs

### Pour tout commentaire :

Martin Pouliot, Le Sommet,  
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

NOTE : Les auteurs sont les seuls responsables du contenu des articles.

## Cueillette des ordures

SECTEUR EST : Tous les mercredis

SECTEUR OUEST : Tous les lundis

Prochaine cueillette des encombrants : le 3 novembre



## Cueillette sélective

La collecte sélective est effectuée un lundi sur deux :

23 juin - 7 juillet - 21 juillet - 4 août - 18 août -

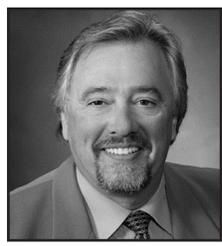
1<sup>er</sup> septembre - 15 septembre



Parise Cormier, mairesse  
Tél. : 418 456-5221  
maire@saintferreollesneiges.qc.ca



Robert Pilote, conseiller district #1  
Tél. : 418 826-0973



Mark Cardwell, conseiller district #2  
Tél. : 418 826-0771



Louise Thouin, conseillère district #3  
Tél. : 581 982-7557



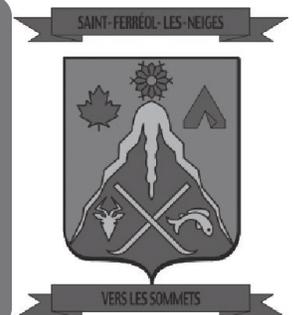
Léopold Michel, conseiller district #4  
Tél. : 418 826-3059



Réjean Morency, conseiller district #5  
Tél. : 418 826-3260



Florence Beauvent, conseillère district #6  
Tél. : 418 826-0318



## Numéros utiles

Bibliothèque : 418 826-3540  
Bureau de poste : 418 827-4116  
Caisse populaire Desjardins Mont-Sainte-Anne :  
418 827-3768  
Cercle de fermières : 418 826-2697  
CLD de la Côte-de-Beaupré : 418 827-5256  
CLSC (Beaupré) : 418 827-5241  
Club de l'Âge d'Or : 418 826-2253  
Bureau de la protection de la faune : 418 827-1100  
Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré : 418 827-3726  
Maison des Jeunes La Zone : 418 826-3107  
Office Municipal d'Habitation : omhste@videotron.ca

Station Mont-Sainte-Anne : 418 827-4561  
Patinoire : 418 520-1810  
MRC de La Côte-de-Beaupré : 418 824-3444  
Presbytère : 418 826-2554  
Sept-Chutes (CSSC) : 418 826-3139  
Aréna Côte-de-Beaupré : 418 827-4501  
École Caps-des-Neiges I : 418 821-8055  
École de musique Côte-de-Beaupré : 418 827-5151  
École de peinture Marie Tardif : 418 826-0548  
École de karaté Luc Paquette : 418 953-5152  
Ressources familiales Côte-de-Beaupré : 418 827-4625



## Permis de brûlage

*Le permis est gratuit !*

En vertu du règlement #90-252, il est défendu d'allumer tout genre de feu en plein air entre le 15 avril et le 31 octobre de chaque année, à moins d'avoir un permis de brûlage du garde-feu municipal. Par contre, les feux dans les récipients (cuve de sé-

cheuse, carré de briques) sont autorisés à moins qu'une interdiction pour ceux-ci soit en vigueur.

Le permis est gratuit et pour l'obtenir, vous pouvez vous adresser, 48 heures à

l'avance, à monsieur Marc Racine au 418 826-2147 (résidence) ou au 418 520-1808 (cellulaire).

Quiconque contrevient au règlement peut être passible d'une amende de 100 \$ et les frais.

## Eau potable



Concernant l'usage extérieur de l'eau, il est interdit :

- Entre le 15 mai et le 1er septembre de chaque année, d'utiliser l'eau provenant de l'aqueduc municipal pour arroser une pelouse, sauf aux conditions et périodes suivantes :

**a)** pour un terrain dont l'immeuble principal a un numéro civique pair : le mardi entre 19 h et 24 h;

**b)** pour un terrain dont l'immeuble principal a un numéro civique impair : le jeudi entre 19 h et 24 h;



- de nettoyer les entrées d'automobile avec un boyau d'arrosage utilisant l'eau provenant de l'aqueduc municipal, sauf une fois au printemps, avant le 15 mai;

- de laisser couler l'eau de l'aqueduc municipal inutilement;

- de remplir les piscines plus d'une fois par année.

Par contre, pour les propriétaires qui ensemencent une nouvelle pelouse ou pose de la tourbe, une autorisation d'arroser pour une période de quinze (15) jours est consentie sur l'obtention d'un permis de la municipalité.

## Compte de taxes

*Il est demandé aux propriétaires de chiens de bien vouloir garder en laisse leur animal domestique.*

Pour ceux et celles qui n'ont pas joint de chèques post-datés pour les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> versements de taxes, nous vous rappelons que ceux-ci sont dus les 17 juin et 17 septembre 2013.

## Chiens dans les parcs publics

Selon la réglementation municipale, concernant les espaces publics et par respect pour les utilisateurs des différents parcs, il est demandé aux propriétaires de chiens de bien vouloir garder en laisse leur animal domestique et de bien vouloir ramasser les excréments.

Nous vous rappelons que tout chien gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être constamment tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc) l'empêchant de sortir de ce terrain.

Merci de votre collaboration.





## Enfin l'été ! Pensez sécurité sur nos routes et dans nos quartiers !

**D**éjà l'été ou plutôt enfin l'été! Une période de l'année où tout le monde profite des activités extérieures. J'aimerais vous sensibiliser à la sécurité sur nos routes et dans nos quartiers. Cela faisait partie de mon programme électoral et je compte bien faire quelque chose. J'ai besoin de vous.

Nous avons un réseau routier tout en longueur et des quartiers tout en courbe, sans trottoir. Prenons conscience collectivement de l'importance de la sécurité sur nos routes. Nous analyserons différentes mesures afin d'augmenter la sécurité routière. Pensons à des panneaux indicateurs, plus d'obstacles afin de ralentir dans certaines zones. Des études existent en ce sens, il faut s'en inspirer. Bref, pour cette année, des actions concrètes sur la vitesse sont en place et nous allons analyser les différents outils que nous pouvons utiliser afin d'augmenter la sécurité sur le territoire. Sachez qu'il y aura une surveillance plus accrue de la part de la Sûreté du Québec sur tout le territoire de la municipalité.

L'arrivée du printemps et de l'été est un bon moment pour partager ce sujet avec vous, nous sommes tous concernés sans exception. Que l'on soit conducteur, cycliste, piéton, coureur, la route se partage.

Au cours des dernières années, le vélo de route et la course à pied ont pris de l'ampleur sur nos routes et nous devons collectivement changer nos com-

portements et ajuster notre conduite en conséquence. Une conduite sécuritaire en auto, c'est d'abord ralentir, dégager la voie ou bien attendre que la voie soit libre en sens opposé afin de dépasser un cycliste ou un piéton. Nous n'avons pas de piste cyclable, seulement des accotements à certains endroits dans la municipalité. Pour la vitesse, et bien, pensons aussi à tous ces gens qui demeurent sur l'avenue Royale et pour certains, tellement près de la route.

Rêvons d'une municipalité plus sécuritaire, paisible et accessi-

ble à tous, peu importe les activités. Adoptons une bonne conduite et soyons fiers de dire qu'à Saint-Ferréol-les-Neiges, la vitesse, c'est tolérance zéro.

Au plaisir de se côtoyer cet été sur nos routes puisque je fais du vélo de route depuis plusieurs années et pratique la course à pied depuis peu cette année. Bon été à tous.

*Parise Cormier, mairesse*



*« Adoptons une bonne conduite et soyons fiers de dire qu'à Saint-Ferréol-les-Neiges, la vitesse, c'est tolérance zéro ! »*

*- Parise Cormier, mairesse*

## Lac des Trois-Castors: la prudence est de mise !

*« Plusieurs résidents nous ont informés du comportement dangereux et inopportun de certains concitoyens. Nous tenons à vous rappeler que la sécurité et la quiétude des résidents doivent être impérativement respectées. »*

**L**e lac des Trois-Castors est un site de villégiature situé dans la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges.

Nous souhaitons vous interpeller concernant les problèmes liés à la circulation des véhicules hors-route (motoneiges, motocross, VTT, etc.) sur les routes municipalisées du Domaine du lac des Trois-Castors. Nous voulons que demeure le caractère champêtre de ce site.

En effet, plusieurs résidents nous ont informés du comportement dangereux et inopportun de certains concitoyens. Nous tenons à vous rappeler que la sécurité et la quiétude des résidents doivent être impérativement respectées.

Il est important de vous mentionner que les routes du Domaine du lac des Trois-Castors sont des routes publiques et non privées et sont, par conséquent, sujettes au Code de la Sécurité routière. Les limitations de vitesse de 30 km/h doivent y être respectées et la conduite de véhicules hors-route sur des routes publiques y est interdite sous peine de se voir émettre une contravention.

Par ailleurs, l'intimidation, le vandalisme ainsi que les nuisances sonores ne sont pas tolérables.

Plusieurs plaintes ont été adressées à la Sûreté du Québec et il a été demandé qu'il y ait plus de patrouilles dans le secteur.

D'autre part, nous tenons

également à vous mentionner qu'il existe sur le territoire de la municipalité des sentiers spécialement conçus pour les véhicules hors-route afin de vous permettre de pratiquer votre sport en toute sécurité et sans nuire aux résidents.

Nous vous saurons gré de vous renseigner auprès de la municipalité afin que vous puissiez continuer de pratiquer votre sport et ce, dans le respect des résidents.

Nous vous remercions de votre pleine et entière collaboration.

Au nom de l'Association des propriétaires du Domaine du Lac des Trois Castors,

*Philippe Schlund,*

Président

## Collecte de sang

**L**e mardi 12 août prochain, une collecte de sang aura lieu à Saint-Ferréol-les-Neiges. Cette activité se déroulera au gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1, de 14 h 30 à 20 h 30. Cette année, le délai de 56 jours avec la collecte de sang de Sainte-Anne-de-Beaupré sera respecté.

Lors de la 9<sup>e</sup> édition de cette collecte, en août 2012, quarante-huit (48) personnes ont fait un don de sang. Alors c'est à nous tous de faire mieux. Pour la réalisation de cette journée, nous avons besoin d'une équipe de 12 bénévoles.

Les personnes intéressées à donner de leur temps peuvent communiquer avec monsieur Martin Pouliot, au 418 826-2253, poste 113. Toute personne doit présenter, lors de la collecte, une pièce d'identité comportant son nom et sa signature ou sa photo pour pouvoir effectuer un don de sang.

Bienvenue aux nouveaux donneurs.



**HÉMA-QUÉBEC**





## Nouveau nom... même mission !

**C'**est avec enthousiasme que je vous présente les nouvelles récentes de la démarche «Familles et Aînés» entreprise déjà par la municipalité, depuis 2007.

En effet, à cette époque un comité de citoyens et de partenaires avait vu le jour afin de proposer au conseil municipal un premier plan d'action de la Famille. Diverses mesures ont fait l'objet de réalisations dont la sécurité des familles et l'offre de services aux citoyens. Au début de l'année 2013, la municipalité a enregistré une demande auprès du MSSS (ministère Santé et Services Sociaux) de l'époque afin de devenir MADA (municipalité amie des aînés).

Donc, il s'agit maintenant d'une démarche de consultation, de collecte de données et de mobilisation "Familles et Aînés" afin de permettre à la municipalité de se doter d'une politique et d'un plan d'action 2015-2020.

Ces outils permettront aux élus et aux employés municipaux de décider des grandes orientations et actions de la municipalité en étant appuyés par les volontés et les besoins des citoyens.

Afin de soutenir et d'encadrer la démarche, le conseil a nommé par résolution (le 5 mai dernier) les personnes suivantes, membres du comité de pilotage :

### Membres «Familles»

QUEST: Martin La Richelière

VILLAGE: Christian Marchand

EST: Nynon Lessard

### Membres «Aînés»

QUEST: Ginette Séguin

VILLAGE: Ronald Asselin

EST: Louise Shock

### Partenaires :

Maison des Jeunes: Maryse Néron

MSA: Daniel Rochon

Sûreté du Québec: Christian Ringuette

CSSS: Marc-André Roussel et Émilie Sirois

### Chargé de projet :

Martin Pouliot, directeur des loisirs et de la culture

### Conseil municipal:

Louise Thouin, conseillère municipale, responsable des questions familiales et des aînés (RQFA)

### Pourquoi une telle démarche?

La municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges a connu une croissance très importante depuis une dizaine d'années. Un accroissement considérable du nombre de familles venues s'y installer et un nombre important de pré-retraités et de retraités qui viennent aussi profiter de notre beau milieu de vie. Souvent ces derniers avaient une résidence secondaire à Saint-Ferréol-les-Neiges et deviennent résidents permanents par la suite.

Selon les données statistiques

actuelles, notre municipalité pourrait atteindre 3,705 habitants en 2024. Ce qui est une donnée unique à Saint-Ferréol-les-Neiges, la tranche d'âge de la population actuelle des 45-64 ans représente 37% de l'ensemble de la population (contrairement à 30% pour l'ensemble du Québec). Ce qui veut dire qu'en 2024, nous aurons une population de 65 ans et plus beaucoup plus importante que le reste du Québec.

De là, la pertinence de poursuivre notre démarche. La politique et le plan d'action qui en découleront s'adresseront aux familles et aux aînés. Les grands axes d'intervention touchant autant l'une ou l'autre des clientèles :

- ◆ L'habitat;
- ◆ La participation sociale;
- ◆ Le respect et l'inclusion sociale ;
- ◆ L'engagement sociale et citoyenne;
- ◆ La communication et l'information;
- ◆ Le soutien communautaire et les services de santé;
- ◆ Les espaces extérieurs et les bâtiments ;
- ◆ Le transport

### Où en sommes-nous rendus?

Les réponses reçues suite au sondage de l'automne 2013 ont été compilées et feront l'objet de validation lors de 5 rencontres de discussion («focus group») qui se tiendront d'ici le début de l'été. L'ensemble des informations sera rapporté aux

membres du comité de pilotage qui verra à en dégager les grandes lignes d'un projet de politique et de plan d'action.

À l'automne, se tiendra un ou des forums citoyens afin de valider ces informations auprès d'un plus grand nombre de personnes possibles.

Par la suite, le conseil adoptera une politique "Familles et Aînés" ainsi qu'un plan d'action lors d'une session du conseil d'ici la fin de l'année 2014.

L'échéancier serré fixé par le ministère, nous oblige à réaliser la démarche MADA dans les 2 ans suivant l'enregistrement de la municipalité.

### Communication et information continues...

Les aspects importants d'une telle démarche sont la communication, l'écoute, les échanges et la participation citoyenne.

Je vous informerai donc, via le journal Le Sommet ainsi que sur le site internet de la municipalité. N'hésitez pas à poser des questions et à alimenter de vos suggestions les membres du comité de pilotage et vos élus respectifs.

Faisons de Saint-Ferréol-les-Neiges un milieu de vie au cœur de la Nature, où familles et aînés vivent de façon active, sécuritaire et communautaire.

*Louise Thouin*, conseillère municipale district 3 et RQFA

«Les artistes de Saint-Ferréol-les-Neiges sont invités à compléter le formulaire prévu à cette fin avant le 31 juillet 2014.

## Concours d'œuvres d'art

**C**e concours est destiné aux artistes du domaine des arts visuels qui résident de façon permanente sur le territoire de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges.

### Description :

- ◆ Encourager les artistes de Saint-Ferréol-les-Neiges qui évoluent dans les arts visuels en faisant l'acquisition de certaines de leurs œuvres.
- ◆ Permettre à la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges de faire l'acquisition d'une collection d'œuvres d'art créées par ses artistes locaux.
- ◆ Faire connaître nos artistes locaux à l'ensemble de la population de Saint-Ferréol-les-Neiges et de la MRC de La Côte-de-Beaupré.

### Prérequis :

Le participant ou la participante devra :

- ◆ Avoir son adresse permanente sur le territoire de la municipalité de St-Ferréol-les-Neiges;

- ◆ Posséder un minimum de dix (10) œuvres permettant au jury de faire le choix d'une ou de plusieurs œuvres;
- ◆ Proposer au jury ses créations seulement. Aucune reproduction n'est acceptée.
- ◆ Donner tous ses droits sur l'œuvre ou les œuvres dont la municipalité fait l'acquisition afin que cette dernière puisse s'en servir pour ses publications. Bien entendu, la municipalité s'engage à identifier l'auteur de chacune des œuvres qu'elle utilisera à des fins de promotion.

### Mécanisme d'aide :

À chaque année financière de la municipalité, celle-ci prévoit un budget pour faire l'acquisition d'une ou plusieurs œuvres d'art. Un montant maximum de 750 \$ par année sera prévu par la municipalité à l'intérieur de son programme d'achat d'œuvres d'art.

Les artistes de Saint-Ferréol-les-Neiges sont invités à compléter le formulaire prévu à cette fin avant le 31 juillet 2014. Après le dépôt du for-

mulaire de participation par l'artiste, le jury vérifiera si les conditions sont remplies et déposera un coupon de participation dans une boîte pour le tirage au sort. C'est donc le hasard qui détermine quel artiste pourra présenter ses œuvres au jury. L'artiste qui aura été sélectionné l'année précédente sera retiré de la boîte de tirage, à moins que ce dernier soit le seul à adhérer au programme.

Le jury est formé de trois personnes (un élu municipal, un fonctionnaire de la municipalité et la responsable de la bibliothèque municipale) et se rendra à l'atelier de l'artiste pour procéder à l'achat.

Après l'achat d'une ou plusieurs œuvres, l'artiste devra remettre une facture à la municipalité afin que celle-ci puisse faire parvenir son versement. En ce qui concerne les toiles, elles devront être présentées sans encadrement.

## Échos de la MRC



## Nominations

**L**a MRC de La Côte-de-beaupré a procédé à la nomination des membres sur ses différents comités. La mairesse de Saint-Ferréol-les-Neiges, madame Parise Cormier a été nommée sur le comité de sécurité publique et le comité de sécurité incendie. Monsieur Réjean Morency, conseiller municipal, a pour sa part été désigné sur le comité de gestion des ma-

tières résiduelles. De plus, ce dernier est également sur le comité MRC-UPA et sur le comité consultatif agricole. Sa participation sur ces deux derniers comités l'est à titre de producteur agricole.

L'entente « Titre métropolitain » qui permet aux utilisateurs de PluMobile de se déplacer sur les plus d'un réseau de

transport en commun du territoire de la Communauté Métropolitaine de Québec (CMQ) a été renouvelé pour 2 ans soit 2014 et 2015.

Une entente sur la mise en valeur des paysages a été signée d'un montant de 15 000 \$ pour 3 ans.



VOUS informe

## Location à court terme ou temporaire

Vous possédez une résidence et vous aimeriez en effectuer la location sur de courtes périodes, soit pour des périodes moindres que 1 mois

(semaine, fin de semaine)? Il s'agit donc de location à court terme et ce type de location n'est pas autorisé sur l'ensemble du territoire.

Pour vérifier le zonage de votre résidence, veuillez communiquer avec le service d'urbanisme.



## Composteur

Récupérer les déchets organiques est simplifié avec un composteur. La récupération de ces déchets sera utilisée ensuite comme amendements au potager, aux plates-bandes, aux haies, aux arbres. Ainsi, rien ne se perd,

rien ne se crée et nous voilà inscrit dans le cycle végétal.

Nous tenons donc à vous rappeler que la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges contribue à cet effort de recyclage

en contribuant à 50 % des frais d'achat d'un composteur, jusqu'à concurrence de 50\$. En récupérant, une année, l'investissement sera vite rentabilisé et vous aurez contribué au recyclage par ce geste simple.



## Concours Village en fleurs

Le Concours Village en fleurs 2014 revient encore cette année pour continuer à encourager la population à améliorer la façade de leur résidence, et ce, peu importe la forme d'habitation. Pour les uns, ce sera la plantation d'arbres pour les autres, l'installation de boîtes à fleurs de potées fleuries ou autres plantes suspendues. Les efforts individuels contribuant à coup sûr à un embellissement collectif.

té d'embellissement paysager, assure, depuis 2011, le suivi des recommandations de l'évaluation de ce programme et du suivi du concours en étroite collaboration avec la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges.

En 2014, les évaluations se feront selon deux catégories ; l'une destinée aux résidences privées et l'autre pour les services et commerces.

Les évaluations, pour la première catégorie, seront faites soit pour les boîtes à fleurs ou

autres plantes en pot ou suspendues et pour les plates-bandes ou rocailles en façade. Une catégorie dite Intégration végétale des murets est ajoutée cette année pour mieux tenir compte du caractère spécifique du relief de notre territoire. Enfin un prix Excellence sera attribué pour des aménagements d'envergure.

Les critères d'évaluation sont : la propreté, l'entretien des végétaux, la variété des éléments horticoles et l'état visuel de l'ensemble.



Les prix, d'une valeur de 50 \$ chacun, seront remis à l'occasion d'une soirée à l'Hôtel de ville, le jeudi 19 septembre, à 19 h 30.

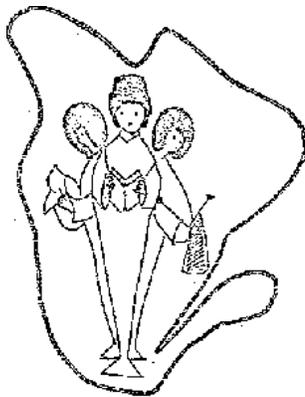
## Saviez-vous que...

- ◆ La construction d'un abri à bois nécessite un permis de construction.
- ◆ La construction d'une remise ou l'installation d'une remise préfabriquée nécessite un permis de construction.
- ◆ Un permis est requis pour l'installation d'une piscine à l'exception des piscines dont la profondeur d'eau est de moins de 60 cm (24 pouces).
- ◆ Une clôture est obligatoire pour les piscines démontables (piscine à paroi souple, gonflable ou non, prévue pour être installée de façon temporaire) ayant une paroi d'une hauteur de moins de 1,4 mètre (55 pouces).



## Cours de tissage du Cercle des fermières

**M**égane Pichette, 11 ans, a été notre première élève pour le cours de tissage sur un métier à tisser au local du Cercle de Fermières.



Notre professeur, Solange Habel, encourage les jeunes de notre communauté à s'inscrire à ces cours. Un horaire spécial pourrait être envisagé selon la demande.



## Camp artistique parent-enfant

**A**pprentissage des différentes techniques artistiques. L'apprentissage se fait dans un climat de détente et de jeux tout en respectant la créativité des participants. Ce sont eux qui décident des sujets étudiés lors des ateliers. Concept intergénérationnel. Bienvenue aux parents et aux grands-parents. Quatre périodes de 2 heures. Activité donnée par madame Marie Tardif, (418) 826-0548.

**Clientèle :** Tous

**Jours et heures :** Du lundi au jeudi, de 19 h à 20 h

**Ratio :** min. 3 duos

**Été :** Semaines du 30 juin et du 7 juillet 2014 (au choix, une semaine ou deux)

**Durée :** 1 semaine

**Coût :** 65 \$ par semaine avec le matériel fourni

**Lieu :** Hôtel de ville





## Site Les Sept-Chutes : ouvert et accueillant

**Q**uel bonheur d'entreprendre cette année notre 27<sup>e</sup> saison d'accueil récréotouristique et de visites des installations hydroélectriques presque centenaire toujours en production d'énergie pour le grand réseau québécois.

**Venez ou revenez... Une fois, deux fois, trois fois !**

Venir aux Sept-Chutes, c'est une excursion dans un site plein air grandiose. C'est une expérience historique, divertissante et enrichissante dans un lieu patrimonial unique au Québec. Un espace de 5 km de sentiers accessibles qui nous plonge au pays des bâtisseurs d'eau. D'hier à aujourd'hui, vous verrez comment nous pouvons produire de l'énergie à la source de la rivière Sainte-Anne-Du-Nord dans un esprit de respect de la faune et de la flore. Le site Les Sept-Chutes, est un véri-

table symbole de développement durable qui met en valeur la rivière vive et les sept chutes en cascades dans un décor escarpé naturel de 128 mètres. Au barrage, la vue panoramique tant du côté fleuve que du côté des montagnes vous impressionnera !

**Une équipe sympathique et accueillante**

À l'accueil, au barrage, au coeur du village, au centre d'interprétation Hydro-Québec, à la centrale et à la forge, vous ferez la rencontre d'une équipe de gens dévoués qui ont le plaisir de rendre votre passage aux Sept-Chutes inoubliable. Des gens authentiques originaires de la Côte-de-Beaupré et de la région de Québec. Une équipe d'une vingtaine de personnes animées par le partage des anecdotes de vie au village et du défi de faire comprendre la production de l'énergie renou-

velable. Ils ont tant de choses à raconter à chaque point majeur du circuit de visites que le temps passe bien vite en nos lieux, vous verrez !

**La zone AQUA-JEU : pause fraîcheur pour les petits... et les grands !**

L'aire de vie au village Les Sept-Chutes possède des espaces d'amusement et surtout, la populaire zone AQUA-JEU. Appréciee par les parents mais surtout par les petits jeunes actifs défiant les jets d'eau rafraîchissants, cette zone familiale est idéale pour prendre une pause énergisante.

Voilà pourquoi nous vous attendons en grand nombre, seul, en couple, en famille ou en groupe ! On vous attend jusqu'au 13 octobre 2014 inclusivement !

*Au site Les Sept-Chutes, l'entrée est offerte gratuitement à tous les résidents de Saint-Ferréol-les-Neiges et au tarif réduit de 50 % à tous les résidents de la Côte-de-Beaupré (Sur présentation d'une preuve de résidence).*

## Emmenez votre visite sur le site Les Sept-Chutes

### **Vous recevez de la visite à la maison ?**

Procurez-vous des laissez-passer pour leur faire découvrir le site Les Sept-Chutes à moindre coût pour les membres de votre famille et amis (oncle, tante, cousin etc.) de non résidents de Saint-Ferréol-les-Neiges.

Ces laissez-passer sont disponibles au secrétariat de l'Hôtel de ville au coût de 6 \$ chacun.

Limite de 4 laissez-passer par visite.

Pour la saison 2014, 100 laissez-passer sont disponibles. Faites vite !

**Nous vous rappelons que l'accès au site Les Sept-Chutes est gratuit pour tous les résidents de Saint-Ferréol-les-Neiges sur présentation d'une preuve de résidence.**

## Courir sans douleur

*Plusieurs personnes choisissent la course à pied, car elle est accessible et nécessite seulement un minimum d'équipement, soit des vêtements adaptés et des chaussures de course. Toutefois, dans les faits, la course à pied est une activité exigeante.*

**E**ntreprendre la pratique régulière de la course à pied ne devrait pas se faire sur un coup de tête et surtout, sans un minimum de préparation. Plusieurs personnes choisissent la course à pied, car elle est accessible et nécessite seulement un minimum d'équipement, soit des vêtements adaptés et des chaussures de course. Toutefois, dans les faits, la course à pied est une activité exigeante. Elle comporte un risque de blessure relativement élevé si elle est abordée sans une certaine préparation.

En effet, l'exécution du mouvement complet lors de la course à pied, qui porte le nom de foulée, comprend trois phases distinctes : la phase de contact au sol, la phase d'appui intermédiaire et la phase de propulsion. Ainsi, lors de la première phase, alors que le pied aborde son contact avec le sol, celui-ci doit supporter jusqu'à trois fois le poids du corps. De ce fait, plusieurs éléments peuvent conduire à l'apparition de douleurs et éventuellement, de blessures. Il va sans dire qu'une préparation adéquate est essentielle à la prévention des blessures. Quelles sont donc les étapes d'une préparation idéale?

### 1. Évaluation et traitement ostéopathiques

L'ostéopathie, considérée comme une remise en fonction de la mécanique corporelle, identifie et traite les limitations de mobilité. Un manque de mobilité au niveau d'une articulation entraîne inévitablement le corps à compenser inadéquatement. Ainsi, l'inspection et le traitement de notre propre mécanique permettront d'éviter les blessures liées à la course à pied.

### 2. Renforcement des muscles stabilisateurs du tronc

Le tronc, partie centrale du corps, est à la base de tout mouvement. Sa stabilité, assurée par les muscles stabilisateurs profonds, est primordiale. La course à pied, qui implique de passer d'un appui sur une seule jambe à une autre en alternance, sollicite de façon importante l'équilibre. Conséquemment, le renforcement des muscles stabilisateurs du tronc joue un rôle déterminant pour la prévention des blessures tout particulièrement en course à pied.

### 3. Évaluation de l'exécution du mouvement de la course à pied

Lors de la course à pied, l'exécution de chaque foulée est répétée à maintes reprises. Il est évident que si ce mouvement est mal exécuté, sa répétition entraînera inévitablement l'apparition de blessures. Une bonne technique

de course a alors une importance capitale. Ce pourquoi, il est nécessaire de faire évaluer ce mouvement par un professionnel tel qu'un kinésologue. Ce dernier est en mesure d'identifier les erreurs techniques qui sont les plus à risque de causer des blessures et de diminuer la performance.

### 4. Trouver chaussure à son pied

Au sens littéral, il est important de trouver « la » chaussure de course à pied qui correspond à votre morphologie. En effet, chaque coureur est différent et court différemment. Il existe plusieurs boutiques spécialisées en course à pied dont les conseillers sont formés dans ce domaine. Ceux-ci, pour la plupart des mordus de ce sport, sauront vous conseiller la chaussure adaptée à votre foulée.

### 5. L'importance de la progression

Par dessus tout, la progression reste le facteur le plus important de tous. L'être humain possède une capacité d'adaptation extraordinaire voire quasi illimitée, mais qui demande du temps. En course à pied, cette adaptation est particulièrement importante en raison de l'impact au sol subi par le corps. Le kinésologue peut vous prescrire un programme de course à pied adapté à votre niveau et qui saura répondre à vos besoins.

Bonne course en toute sécurité!



**Ann-Marie Pelchat BSc**

Résidente de Saint-Ferréol-les-Neiges  
Entrepreneur kinésologue/approche ostéopathique  
Kinésologue diplômée de l'UL  
Formation en ostéopathie au CEOQ (en cours)

Instructeur de pilates certifiée Ann McMillan

Athlète olympique-bosses



## Concert de l'école de musique Côte-de-Beaupré

**L**e 11 mai dernier l'École de musique Côte de Beaupré présentait son concert annuel à l'auditorium de l'École secondaire du Mont-St-Anne.

Plusieurs instrumentistes de tous niveaux ont joué quelques pièces de leur répertoire et ils ont relevé ce défi avec brio grâce à un public chaleureux.

Lors de cet événement, des bourses de mérite ont été remises à quelques élèves sélectionnés par les professeurs.

Les villes de Saint-Ferréol-les-Neiges, Beaupré, Saint-Joachim, Saint-Tite-des-Caps ainsi que le Club Optimiste ont contribué généreusement en créant des bourses pour aider les jeunes à poursuivre l'apprentissage d'un instrument de musique avec les professeurs qualifiés de l'École de musique Côte-de-Beaupré.

Nathan Beauvent Cryns et Noam Breton ont bénéficié chacun d'une bourse de 175 \$ de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges.

Anne-Marie Gillies et Jonathan Perreault Daigle pour leur part ont bénéficié d'une bourse du club Optimiste de 100 \$ chacun.

L'Équipe de l'École de musique remercie tous les partenaires et commanditaires qui contribuent à la survie d'une École de musique dans notre région. L'apprentissage d'un instrument de musique, un investissement pour l'avenir.

*Francine Déry,*  
directrice pédagogique, École de musique Côte de Beaupré.



## Retour sur le Carnaval des neiges

**I**l me semble opportun d'effectuer un retour sur la dernière édition du Carnaval des Neiges afin de remercier la population de Saint-Ferréol-les-Neiges pour sa participation. C'est avec une équipe renouvelée que nous avons réalisé cet événement.

Un grand merci à l'entreprise Toiture RP représentée par messieurs Sébastien Paradis et Olivier Rousseau qui ont accepté d'être les présidents d'honneur de cette dernière édition et qui ont joué un rôle d'importance au sein de notre organisation. Un merci particulier aux bénévoles qui ont grandement contribué au succès de cette fête d'hiver.

Je m'en voudrais de ne pas remercier nos nombreux commanditaires qui jouent un rôle primordial dans la réalisation

d'un tel événement. Précisons que l'édition 2015 vous apportera un Carnaval des Neiges complètement renouvelé. Le comité organisateur vous remercie et vous donne rendez-vous au tournoi de golf qui aura lieu le 14 septembre prochain.

Comité organisateur : Mesdames Nathalie Sylvain, Lise Lemieux Karine Laplante et Ginette Fortin et messieurs Sébastien Lachance, Sébastien Sylvain et Martin Pouliot.



Merci à tous,  
*Ginette Fortin,* présidente



## Des nouvelles de ta maison des jeunes ?

### TRAVAIL DE MILIEU HORS ZONE

communautés. Surveillez notre page Facebook Hors Zone pour plus de détails.



Du 16 juin au 29 août 2014, une équipe parcourra les rues de Saint-Ferréol-les-Neiges et Saint-Tite-des-Caps pour rencontrer les jeunes dans leur milieu tout en leur offrant des alternatives pour occuper leur temps de loisirs. Ce projet servira également à rassembler des informations sur leurs habitudes de vie et leurs lieux de fréquentation. Du mardi au samedi, l'équipe sera présente pour discuter avec les jeunes dans le but de faire de la prévention sur diverses thématiques. Les commerçants et la municipalité du coin seront informés de notre démarche sous forme de bulletins qui seront remis avant et à la fin du projet. Lors des soirées pluvieuses, nous occuperons les locaux de la Maison des Jeunes. Vous verrez d'ici quelques jours les affiches de ce projet chez les commerçants de votre quartier. Voici l'horaire pour chaque municipalité :

#### Saint-Ferréol-les-Neiges

Mercredi et vendredi 18 h à 22 h

#### Saint-Tite-des-Caps

Vendredi 13 h à 17 h

Cette année, nous serons encore présents dans nos

### ÉLECTEURS EN HERBE

Électeurs en herbe, c'est quoi? Un programme d'éducation à la citoyenneté non partisane qui vise à initier les jeunes à l'exercice de la démocratie et à leur faire connaître le fonctionnement de nos institutions démocratiques. Le projet consiste à organiser des activités pédagogiques et ludiques, dont une simulation d'élections, dans les écoles secondaires, maisons de jeunes et les organismes jeunesse lors d'une vraie campagne électorale (fédérale, provinciale, municipale et scolaire).

Voici les résultats des MDJ de Saint-Ferréol-les-Neiges et de Saint-Tite-des-Caps :

- ◆ Parti libéral du Québec : 29%
- ◆ Parti québécois : 29%
- ◆ Coalition avenir Québec (CAQ) : 21%
- ◆ Québec Solidaire : 7%
- ◆ Parti conservateur du Québec : 7%
- ◆ Bulletin rejeté : 7%

### FONDATION JACQUES FRANCOEUR

La Maison des jeunes aimerait remercier la Fondation Jacques Francoeur qui a

## Qu'est-ce qu'une Maison des Jeunes?

C'est un lieu conçu pour toi où tu peux rencontrer d'autres jeunes et participer à différentes activités. Si tu as entre 11 et 17 ans, tu peux fréquenter la Maison des Jeunes et ce, sur une base volontaire. Cet endroit t'appartient et est en fonction de tes goûts et intérêts. La Maison des jeunes est supervisée par une équipe d'animation dynamique et professionnelle et son bon fonctionnement repose sur une relation de confiance et de respect entre toi et les animateurs.

fait un don de près de 4 000\$ pour l'achat de meubles dans les deux maisons des jeunes. Ce don a permis de faire l'achat de causeuses, de fauteuils, de tables, de chaises et de meubles télé. Nous en profitons également pour remercier les municipalités de Saint-Tite-des-Caps et de Saint-Ferréol-les-Neiges qui ont fourni un grand coup de main dans la livraison et l'installation de ces meubles.

### HORAIRE ESTIVAL:

Dès le 16 juin, un nouvel horaire entrera en vigueur et ce, jusqu'au 29 août :

#### Saint-Ferréol-les-Neiges

- ◆ Lundi 18 h à 22 h

#### Saint-Tite-des-Caps

- ◆ Mardi 18 h à 22 h
- ◆ Jeudi 18 h à 22 h

#### Hors Zone

- ◆ Mercredi 18 h à 22 h (Saint-Ferréol-les-Neiges)
- ◆ Vendredi 13 h à 17 h (Saint-Tite-des-Caps)
- ◆ Vendredi 18 h à 22 h (Saint-Ferréol-les-Neiges)

\* En cas de pluie, les MDJ seront ouvertes.

### NOUS REJOINDRE:

Par téléphone :

418 826-3107

Par courriel :

mdjlazone@hotmail.com

Sur notre site internet :

www.mdjlazone.ca.sitew.com.

Via notre page Facebook.

### PROGRAMMATION

#### ACTIVITÉS JUN

Les mercredis au Gym (école primaire de Saint-Ferréol-les-Neiges)

**2-3 juin :** Conseil des jeunes

**5 juin :** Animateur d'un soir

**9-10 juin :** Soirée sans écran

**12 juin :** Projet artistique

**13-14 juin :** Party de fin d'année

**16 juin :** Début Hors-Zone

**24 juin :** Fermée



**Visite d'un athlète extraordinaire à l'école Caps-des-Neiges I**

**L**e 8 avril, nous avons eu le privilège d'accueillir Alex Harvey, athlète olympique en ski de fond. Ce dernier a apprécié revenir à son ancienne école primaire et a pris le temps de faire rêver petits et grands athlètes en devenant du programme sciences, sports, plein air.

Tous les enfants l'ont accueilli en chantant la chanson « Unissons nos forces », thématique de notre école. Par la suite, ils lui ont fait une ovation et ont crié son nom. L'ambiance était à couper le souffle! Tous les regards admiratifs et l'attention étaient rivés sur ce jeune athlète.

Trois élèves, Léa Drouin, Anne-Marie Gillies et Lorie-Ann Drollet ont également adressé un mot touchant à Alex. D'autres avaient des questions très pertinentes à lui poser. Alex s'est alors approché d'eux et a gentiment répondu à leurs questions.

Un élève de primaire 5, Thomas Paradis, a dessiné un portrait de son idole et était très excité à l'idée de lui remettre personnellement. Touché par cette attention, Alex a livré un vibrant témoignage expliquant que même si nos objectifs ne sont pas atteints, nous avons toujours deux choix : abandonner ou se donner de nouveaux défis. La force et l'importance d'une équipe ont aussi été des points soulevés dans son discours. Message significativement relié à notre couleur école et que chaque élève peut appliquer à son parcours scolaire.



La cérémonie s'est finalement bien clôturée par la remise de certificats attestant une excellente participation de 25 élèves au Pentathlon des Neiges ainsi que par une généreuse séance d'auto-graphes de cet athlète accompli.

Nous le remercions et nous continuons de suivre ses performances avec grand intérêt.

*Chantal Letarte et Geneviève Morin*



## « Pratiquer » une religion

*« Quel sens donner à sa vie ? Que faire de sa vie ? Qu'est-ce qui peut combler le cœur humain ? L'Amour seul, le peut. Aucun doute. »*

**D**ans le cadre d'une réflexion entreprise au sujet de ce que pourrait signifier « pratiquer » une religion, religion étant entendu dans le sens de : ce qui rassemble, relie, ce qui fonde une communauté, j'en suis venu à considérer quelques « phénomènes ».

Fréquemment, m'apparaît-il, on associe « religion » à ce qui contraint, à ce qui brime.

Plutôt que de libérer, la religion asservirait. On pourrait dire, d'une telle pratique, qu'elle est toute « extérieure ». C'est comme « quelque chose » qui s'impose à nous. Une obligation qui, à la longue, en vient pratiquement toujours à nous répugner. Ne s'agit-il pas d'une mésentente ou plus encore, d'une perversion ?

En christianisme résonne pourtant, en trame de fond, ces paroles de Christ : « Ma vie, personne ne me la prend, c'est moi qui la donne. »

La religion « subversive, révolutionnaire » pratiquée par Jésus le Christ et donc par ceux et celles qui se réclament de Lui ; c'est le don de sa vie, le don de soi dans l'amour, par amour, pour tous, pour chacun, chacune.

Nous sommes dans la « logique » (ou l'illogisme) du : « Ne rendez à personne le mal par le mal. » Est ici court-circuité, tout ce qui mène à l'escalade de la violence, à l'indifférence, en égard à autrui.

Mais à quoi peut bien rimer pareil « sacrifice » de soi ? La ferme conviction du croyant est que « Dieu s'est plu », dans la vie du Christ, dans la vie de Jésus.

La vie aimante menée par Jésus, parce qu'elle était générosité, ouverture, offrande, « abnégation » ; même la mort n'a pu y trouver la moindre emprise. Tout en lui, était gage de vie : considération pour autrui, accueil, pardon, respect. L'Amour triomphe de tout, même de la mort ; ultime bastion, ultime rempart, « mur infranchissable ».

Qu'en est-il de nous ? Ne s'agit-il pas là d'une voie tentante ? Ne sommes-nous pas, dans notre quotidien, en quête perpétuelle de ce qui peut être gage de vie ? Constantement, de manière consciente mais peut-être plus encore davantage de manière « inconsciente, automatique », nous sommes en quête de ce qui peut nous « animer », de ce qui fait sens, de ce qui peut combler.

Et alors quel triste phénomène que de nous voir, si fréquemment, emprunter des voies qui s'avèreront, n'avoir été, finalement, que distractions ; ce qui (nous) dévie de la route, ce qui nous met « off track » (« distracktions »).

Et de voir à quel point, nos distractions sont si souvent synonymes de destruction du monde fragile nous étant confié : surexploitation des ressources, accaparement, gaspillage, pollution, conflits... Et c'est sans parler des dom-

mages qu'il nous arrive de nous infliger nous-mêmes ; abus, intoxication, surmenage, emportement...

Quel sens donner à sa vie ? Que faire de sa vie ? Qu'est-ce qui peut combler le cœur humain ? L'Amour seul, le peut. Aucun doute.

Maintes fois déjà, d'ailleurs, nous y avons goûté, ne serait-ce qu'un peu. S'agit de fouiller un peu, en soi, et de chercher à saisir ce que la vie nous a donné de meilleur.

Question donc de bien demeurer sur les rails ; quelques paroles à méditer, à considérer dans le quotidien :

« Je suis le Chemin, la Vérité et la Vie » ; parole du Christ. Où cela mène-t-il ?

« Quoi que vous fassiez, en parole ou en œuvre, faites tout au nom du Seigneur. »

« Du moment donc que vous êtes ressuscités avec le Christ, cherchez les choses d'en haut. »

Qu'est-ce que cette histoire ? Empruntons des voies garantes de vie pour soi, pour autrui, pour tous.

Les mercredis matins, à huit heures, partage autour de la parole évangélique du dimanche à venir, à la sacristie. Joignez-vous à nous pour être fortifiés dans des choix de vie prometteurs.

*Christophe Antoine Lessard*  
Délégué pastoral paroissial





## Notre horaire

Votre bibliothèque reste ouverte tout l'été. Cependant nous adoptons l'horaire d'été dès le dimanche 22 juin et ce, jusqu'au mardi 2 septembre.

### Heures d'ouverture :

MARDI : 14 h à 16 h 30

MERCREDI : 18 h 30 à 20 h

JEUDI : 18 h 30 à 20 h

SAMEDI : 14 h à 16 h 30

DIMANCHE : 14 h à 16 h 30

### Horaire d'été :

MERCREDI : 18 h 30 à 20 h

JEUDI : 18 h 30 à 20 h

DIMANCHE : 14 h à 16 h 30

## Rappel

**V**ous pouvez toujours rapporter les volumes et CD dont vous avez terminé au secrétariat de la municipalité, aux heures d'ouverture des bureaux.

Vous pouvez renouveler vos prêts par Internet, à l'aide de votre NIP, ou encore en téléphonant à la bibliothèque, au numéro 418 826-3540. Les biens réservés par un autre abonné ou encore les biens obtenus grâce à un prêt entre bibliothèques ne peuvent cependant être renouvelés.

*L'abonnement à la bibliothèque est gratuit. À vous d'en profiter !*



## Des nouvelles de nos activités culturelles

### La crème des bières

**L'**activité, qui s'est tenue le 29 avril, était animée par monsieur Daniel Bilodeau, conseiller agréé en bières, vins et spiritueux. Une vingtaine de personnes étaient présentes.

D'entrée de jeu, monsieur Bilodeau a su piquer notre curiosité en nous parlant de la

très grande diversité de bières et microbrasseries que l'on trouve au Québec. Après un bref historique du monde de la bière, nous sommes entrés dans le vif du sujet grâce à la dégustation de quatre bières, chacune accompagnée d'un service de fromage. Nous avons appris à détecter des arômes et des saveurs en

appliquant les techniques de base en dégustation comme on peut le faire pour le vin. Certaines personnes présentes en étaient à leurs débuts dans le monde de la bière alors que d'autres y avaient déjà fait quelques incursions, mais toutes ont semblé apprécier leur soirée et les découvertes qu'elles ont pu faire.

*M. Bilodeau a su piquer notre curiosité en nous parlant de la très grande diversité des bières que l'on trouve au Québec.*

### Les Journées de la Culture du Québec

**E**n primeur, nous vous annonçons dès maintenant la tenue de notre journée d'activités du dimanche 28 septembre, dans le cadre des Journées de la culture du Québec. Venez à la rencontre d'ar-

tistes et d'artisans de chez nous. Il y aura de l'animation pour les tout-petits. Un programme plus détaillé suivra en septembre.

Votre participation en grand

nombre aux activités organisées par votre bibliothèque est un encouragement pour notre comité organisateur et garantit la tenue de plus en plus d'activités.

**Merci de participer !**

les journées de la culture



## Des nouvelles de nos activités culturelles (suite)

### Des bénévoles sont honorés

**L**a bibliothèque a dernièrement remis à deux de ses bénévoles des certificats de reconnaissance pour cinq ans de service.

Les personnes honorées sont mesdames Danielle Houde et Lilliann Berryman que l'on aperçoit sur la photo en compagnie de madame Ginette Lapointe qui leur a remis les certificats. Félicitations à ces personnes pour leur engagement bénévole et merci.



## Des suggestions de lecture

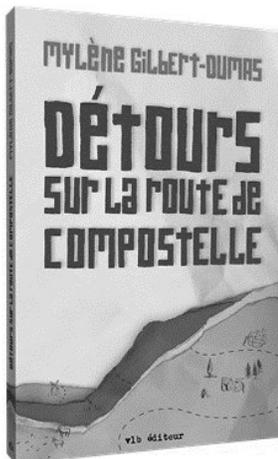
Voici quelques titres de notre collection, accompagnés des résumés produits par les éditeurs.

GILBERT-DUMAS, MYLÈNE :

*Détours sur la route de Compostelle*

Le résumé de l'éditeur :

« Mireille est une femme heureuse en ménage qui dirige d'une main de maître aussi bien son quotidien que celui de ses trois fils... Jusqu'au jour où elle se laisse entraîner par sa soeur sur la route de Compostelle.



Elle a beau avoir planifié son voyage en détail, une fois qu'elle se retrouve sur le Chemin, rien ne se déroule comme prévu. Entre la fatigue extrême, les ampoules, le découragement, les punaises de lit et les détours impromptus, Mireille affronte son plus grand ennemi : l'incertitude. Et lorsqu'elle fait la rencontre de Christian, c'est toutes ses valeurs et toute sa vie que Mireille remet en question. »

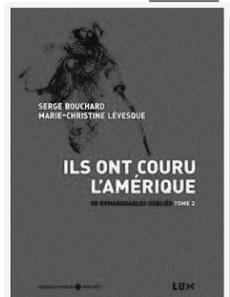
BOUCHARD, SERGE ET MARIE-CHRISTINE LÉVESQUE :

*Ils ont couru l'Amérique : De remarquables oubliés : tome 2*

Ce qu'en disent les auteurs :

« Voici les pérégrinations de quatorze coureurs des bois – hommes des montagnes, cavaliers des plaines, muletiers, navigateurs des glaces et commerçants des déserts. Voici ceux qui ont couru l'Amérique. En suivant leurs traces, nous pénétrons au cœur de l'infrahistoire – cette part plus obscure de la grande épopée humaine, mais qui en donne souvent le meilleur éclairage. Voyons leurs exploits. Créons leur légende. Car les grands récits nord-américains ont systématiquement omis de parler de ces « Canadiens » – ainsi qu'on appelait les Canadiens français jusqu'au début du XXe siècle. De même, nos propres élites bourgeoises et cléricales n'ont guère jugé à propos d'en cultiver le souvenir. Et pourtant. Depuis Étienne Brûlé, « l'ensauvagé », jusqu'au père Lacombe, dit le « petit sauvage », chacun de ces découvreurs mérite de figurer parmi les icônes de la grande aventure de l'Amérique. »

Nous avons également le tome 1 de *De remarquables oubliés : Elles ont fait l'Amérique*.





DUMAIS, DANIELLE : *La ville corrompue :  
Le livre de l'unité : tome 3*

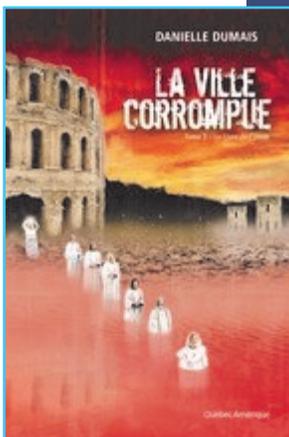
Ce qu'en dit l'éditeur :

« Sera-t-il possible de rétablir l'unité dans la Ville?

Dans la Ville, les habitants des Quartiers du Loup, de l'Ours, de l'Oiseau-lyre et du Cygne ont cultivé leurs différences au point où la dissension et la discorde fleurissent partout. Anissius, le nouvel Arcane Supérieur, dans un accès de colère insensé, ouvre la brèche par laquelle le secret des Mages rejoindra le présent.

Histoires d'amour, d'emprisonnement et de luttes de pouvoir bouleversent les vies. Ici et là, les forces s'organisent pour réaliser le projet d'unité de Loup-Ardent mais les obstacles semblent insurmontables. (...)

Troisième tome de la saga La Ville corrompue, le Livre de l'Unité boucle l'histoire d'une ville chambardée par le passage de l'étrangère Gabrielle, l'héroïne du premier tome. Bravoure, persévérance et audace, chaque personnage assume son destin pendant qu'éclatent les supercheries et les mensonges.»



*Littérature jeunesse*

DUTRIZAC, BENOÎT :

*Meuh où est Gertrude ?*

Ce qu'en écrit l'éditeur :

« À la ferme, un petit veau est tout triste. Sa maman a disparu. Comment passer le temps en attendant son retour? Les animaux décident de le faire sourire en jouant aux devinettes... Meeeuuh où est donc Gertrude? Rires et délires assurés! »



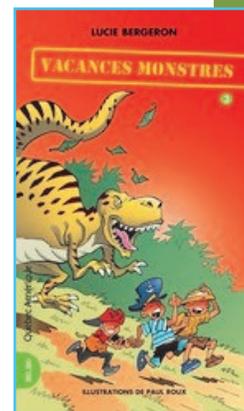
BERGERON, LUCIE :

*Les trois Jojo : Vacances monstres : tome 3*

Ce qu'en dit l'éditeur :

« Il y a un p'tit rannosaure dans la grange !

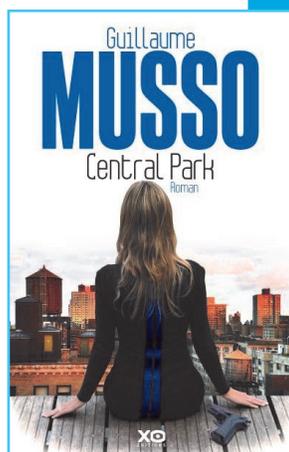
Tempête de pluie et panne d'électricité! Les vacances des trois Jojo démarrent par une nuit du tonnerre. Les monstres sortent, les dinosaures envahissent la Terre. Au chalet du Lac-à-l'eau, les frères Lachance luttent pour prouver au monde entier que seuls les extraterrestres ont pu réussir cet exploit. Mais il faut d'abord convaincre papa et maman... Bruits inquiétants, ombres menaçantes, flaque de boue et boussole lumineuse. Les trois Jojo vivent des vacances électrisantes. Surveillez le retour du chien Mammouth et du têtù Tétreault! »



MUSSO, GUILLAUME : *Central Park*

Le résumé de l'éditeur :

« Alice, jeune flic parisienne, et Gabriel, pianiste de jazz américain, se réveillent menottés l'un à l'autre sur un banc de Central Park. Ils ne se connaissent pas et n'ont aucun souvenir de leur rencontre. Pour comprendre ce qui leur arrive et renouer les fils de leurs vies, Alice et Gabriel n'ont pas d'autre choix que de faire équipe. La vérité qu'ils vont découvrir va bouleverser leur existence. »



*L'équipe des bénévoles vous souhaite  
la bienvenue à la bibliothèque et vous  
invite à venir sélectionner vos lectures  
de l'été.*

**3 juillet**

## Une invitation de votre municipalité !

### BBQ ET CINÉMA EN PLEIN AIR SUR LE SITE LES SEPT-CHUTES

Les jeudis 3 et 31 juillet prochains, une activité BBQ et cinéma en plein air aura lieu sur le site Les Sept-Chutes. Chaque fois, un film familial sera projeté dès le coucher du soleil. Puis avant la projection, toute la famille est invitée à pique-niquer sur le site.

Projection du 3 juillet : Détestable moi 2

Projection du 31 juillet : Il pleut des hamburgers 2

### EN TOUTE SIMPLICITÉ!

Du popcorn et des rafraîchissements seront en vente sur place. Pour plus de confort, n'oubliez pas d'apporter vos chaises. En cas de mauvais temps, la projection aura lieu au gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1, situé au 3455, avenue Royale. L'activité est gratuite pour tous!

### AVANT LE FILM, ON PIQUE-NIQUE !

Le site Les Sept-Chutes profite de l'occasion pour inviter tout le monde à apporter son pique-nique et à cuisiner leur repas avec les BBQ disponibles sur place. Vous pourrez également profiter de la nature, des jeux d'eau et des modules de jeux pour enfants.

Pour de plus amples informations, communiquez avec monsieur Martin Pouliot, au (418) 826-2253 poste 113 ou par courriel à [loisirs@saintferrollesneiges.qc.ca](mailto:loisirs@saintferrollesneiges.qc.ca).



**31 juillet**



# LE Sommet

La prochaine parution du journal Le Sommet se fera en septembre:

Vous avez des commentaires ou des suggestions ? Écrivez nous [info@saintferrollesneiges.qc.ca](mailto:info@saintferrollesneiges.qc.ca)

Municipalité de Saint-Ferrol-les-Neiges  
33 rue de l'Église  
Saint-Ferrol-les-Neiges (Québec)  
G0A 3R0